



[Rapport du Soutien technique des lacs]

Bleu Laurentides 2013



Saint-Sauveur

Ville de
Saint-Sauveur



Par Marie Lapierre, agente de liaison

Rédaction :

Marie Lapierre
Agente de liaison du *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides*, CRE Laurentides

Révision :

Mélissa Laniel
Chargée de projet *Bleu Laurentides*, CRE Laurentides

Anne Léger
Directrice générale, CRE Laurentides

Référence à citer :

Conseil régional de l'environnement des Laurentides (2013). *Rapport d'activités de l'été 2013 – Ville de Saint-Sauveur*. Programme de *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides* 2013, 34p.

Table des matières

1. CRE Laurentides et <i>Bleu Laurentides</i>	1
1.1 La région des Laurentides et <i>Bleu Laurentides</i>	1
1.2 Description générale du programme de <i>Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides</i>	2
1.3 Le CRE Laurentides	4
2. Ville de Saint-Sauveur	5
2.1 Territoire et réseau hydrographique	5
2.2 Historique et population	9
2.3 Environnement et problématique	9
2.4 Sensibilisation et réglementation	9
3. Soutien technique des lacs 2013 à Saint-Sauveur	11
4. Présentation de l'agente de liaison	13
5. Bilan des activités de l'été 2013	14
6. Orientations et recommandations	25
6.1 Connaissance	25
6.2 Sensibilisation	25
6.3 Caractérisation	26
6.4 Autres	26
7. Conclusion	27
Annexe 1 - Questionnaire – Plan directeur du lac Léonard	30
Annexe 2 - Activités	31
Annexe 3 - Dépliants	32
Annexe 4 - Livrables	33

1. CRE Laurentides et *Bleu Laurentides*

1.1 La région des Laurentides et *Bleu Laurentides*

La région administrative des Laurentides possède quelques 8000 lacs de plus de un hectare. La richesse et la diversité des milieux naturels, combinées à la proximité de la grande région métropolitaine de Montréal, font des Laurentides une région convoitée qui attire une population grandissante. Elle connaît l'une des plus fortes croissances démographiques au Québec qui se traduit notamment par un développement soutenu et une augmentation de l'occupation autour des lacs. Ces derniers sont ainsi soumis à des pressions qui menacent leur intégrité écologique. Certains d'entre eux vieillissent à un rythme accéléré en raison de l'apport en nutriments supplémentaire qui favorisent, entre autres, la prolifération d'algues et de plantes aquatiques. Cette dégradation peut avoir des conséquences non négligeables pour les riverains et les municipalités. Par exemple, la diminution des possibilités de loisirs sur un plan d'eau peut engendrer une baisse significative de la valeur des propriétés situées autour de ce dernier en plus d'occasionner une perte de jouissance. C'est dans ce contexte que les associations de lacs et les municipalités ont compris l'intérêt environnemental, économique et social de protéger cette valeur exceptionnelle que sont les lacs de la région des Laurentides.

Bleu Laurentides est un projet phare du Conseil régional de l'Environnement des Laurentides (CRE Laurentides) qui a vu le jour en 2005, suite à une volonté du milieu et de ses membres, principalement des associations de lacs, de se doter d'un plan d'action régional et d'outils pour la protection de la santé des lacs.

Les objectifs de *Bleu Laurentides* sont de :

- Favoriser la concertation et le transfert des connaissances entre les experts (scientifiques, ministères) et les acteurs locaux (associations de lacs, gestionnaires municipaux, organismes de bassin versant, etc.);
- Renforcer les compétences locales et favoriser la prise en charge par le milieu du suivi de l'état de santé des lacs via la surveillance volontaire et le Réseau de surveillance volontaire des lacs du MDDEFP;

- Susciter un changement de comportement chez les usagers et les gestionnaires municipaux. Appuyer et accompagner ceux-ci dans leurs initiatives visant l'amélioration ou la protection de la santé des lacs.

Le CRE Laurentides, en collaboration avec un solide réseau de partenaires dont la Conférence régionale des élus, le MDDEFP et le GRIL, travaille avec plus de 300 associations de lacs, une soixantaine de municipalités, 5 MRC et 5 organismes de bassin versant à l'échelle de la région des Laurentides.

1.2 Description générale du programme de *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides*

Depuis 2006, le *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides* est un programme clé en main offert aux municipalités de la région pour la protection de la santé des lacs.

Une ressource technique est embauchée pendant la saison estivale afin de mettre en œuvre un plan d'action préalablement établi par le CRE Laurentides et la municipalité. Cette ressource, appelée agent(e) de liaison est présente dans les bureaux municipaux pour une durée de 16 semaines, afin de réaliser différentes activités de concertation et communication, de caractérisation et acquisition de connaissance ainsi que de sensibilisation et transmission de l'information auprès des acteurs clés du territoire, plus précisément les riverains et associations de lacs. Le CRE recrute et embauche l'agent de liaison, le forme, le supervise, le rémunère et fournit le matériel nécessaire à la réalisation du mandat.

Depuis 2006, 21 municipalités et 1 organisme ont participé, permettant l'embauche de 51 agent(e)s et de 6 coordonnateurs.

La participation municipale au Soutien technique des lacs (2006-2013)

Antoine-Labelle

Rivière du Lièvre (2007 à 2009)

Ferme-Neuve (2008 à 2010)

Lac-Saint-Paul (2010)

Nominingue (2011, 2012, 2013)

Notre-Dame-du-Laus (2007 à 2011)

Laurentides

Amherst (2007 à 2009)

Labelle (2006 à 2008)

La Conception (2007)

Montcalm (2011)

Mont-Tremblant (2007 et 2008)

Sainte-Agathe-des-Monts (2006)

Val-des-Lacs (2006, 2013)

Pays-d'en-Haut

Estérel (2008)

Sainte-Adèle (2007)

Sainte-Anne-des-Lacs (2009 à 2012)

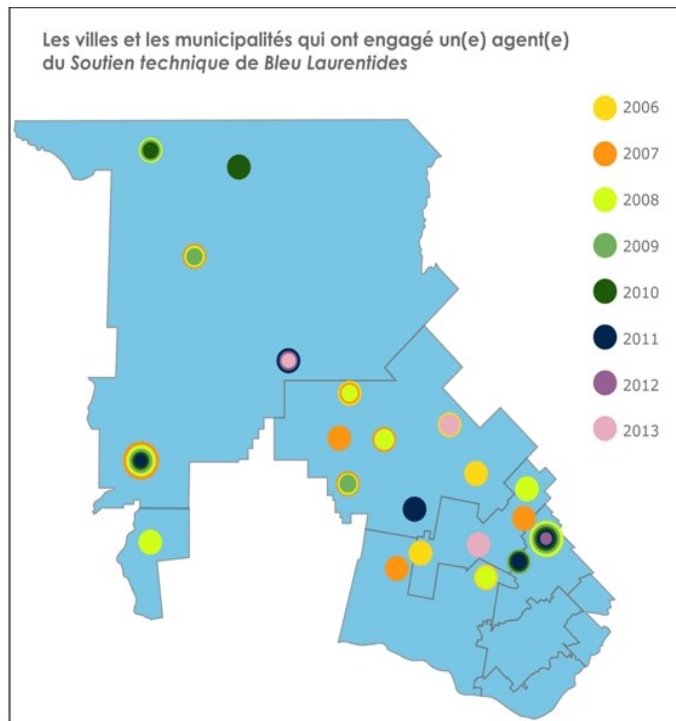
Saint-Sauveur (2013)

Wentworth-Nord (2006)

Argenteuil

Harrington (2007)

Mille-Isles (2006, 2008)



Rivière-du-Nord

Saint-Hippolyte (2008 à 2012)

Outaouais

Notre-Dame-de-la-Salette (2008)

Val-des-Bois (2008)

Bilan non exhaustif des activités réalisées (2006-2013):

- Rédaction de **21 plans directeurs** de lacs;
- Consultations publiques et groupes de travail pour l'élaboration de **codes d'éthique** concernant les usages des lacs;
- Réalisation d'une **politique municipale des usages** des lacs;
- Réalisation de tournées porte-à-porte de sensibilisation sur plus d'une **centaine** de lacs;
- Création d'une **vingtaine** d'associations de lacs, etc.

1.3 Le CRE Laurentides

Le Conseil régional de l'environnement des Laurentides a été fondé en 1995 par des groupes communautaires et environnementaux. C'est une organisation autonome, qui a le statut d'organisme à but non lucratif. Les orientations et les priorités du CRE sont établies par son conseil d'administration, formé de 13 membres, dont 8 doivent provenir, par règlement, de groupes ou d'organismes voués à la protection de l'environnement dans chacune des huit MRC de la région.

Le CRE bénéficie actuellement d'une subvention de fonctionnement du Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) mais il lève lui-même les fonds nécessaires à la réalisation de son plan d'action, ce qui représente plus des trois-quarts de son budget annuel.

Le CRE Laurentides a pour mission de promouvoir le développement durable, de protéger et de valoriser l'environnement ainsi que de favoriser l'amélioration du processus démocratique.

Il priorise, comme stratégie, la sensibilisation des décideurs locaux et régionaux à la nécessité d'accorder, dans leur processus décisionnel, la même importance à l'environnement qu'à l'économie et au social.

Les CRE sont présents dans toutes les régions, sauf dans le nord du Québec. Les 16 CRE sont regroupés à l'échelle nationale et représentés par le Regroupement national des conseils régionaux du Québec (RNCREQ).

Pour plus d'information, veuillez consulter :

www.crelaurentides.org

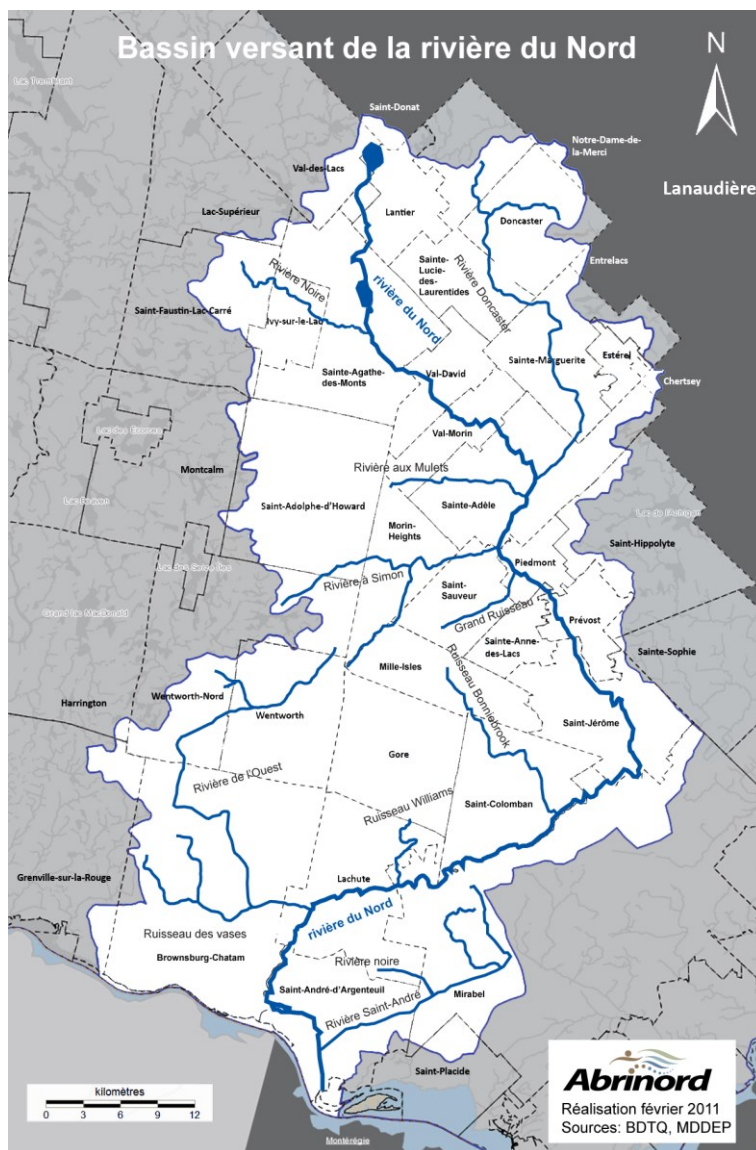
<http://www.crelaurentides.org/index.php/dossiers/eau-lacs/bleu-laurentides>

<http://www.rncreq.org/>

2. Ville de Saint-Sauveur

2.1 Territoire et réseau hydrographique

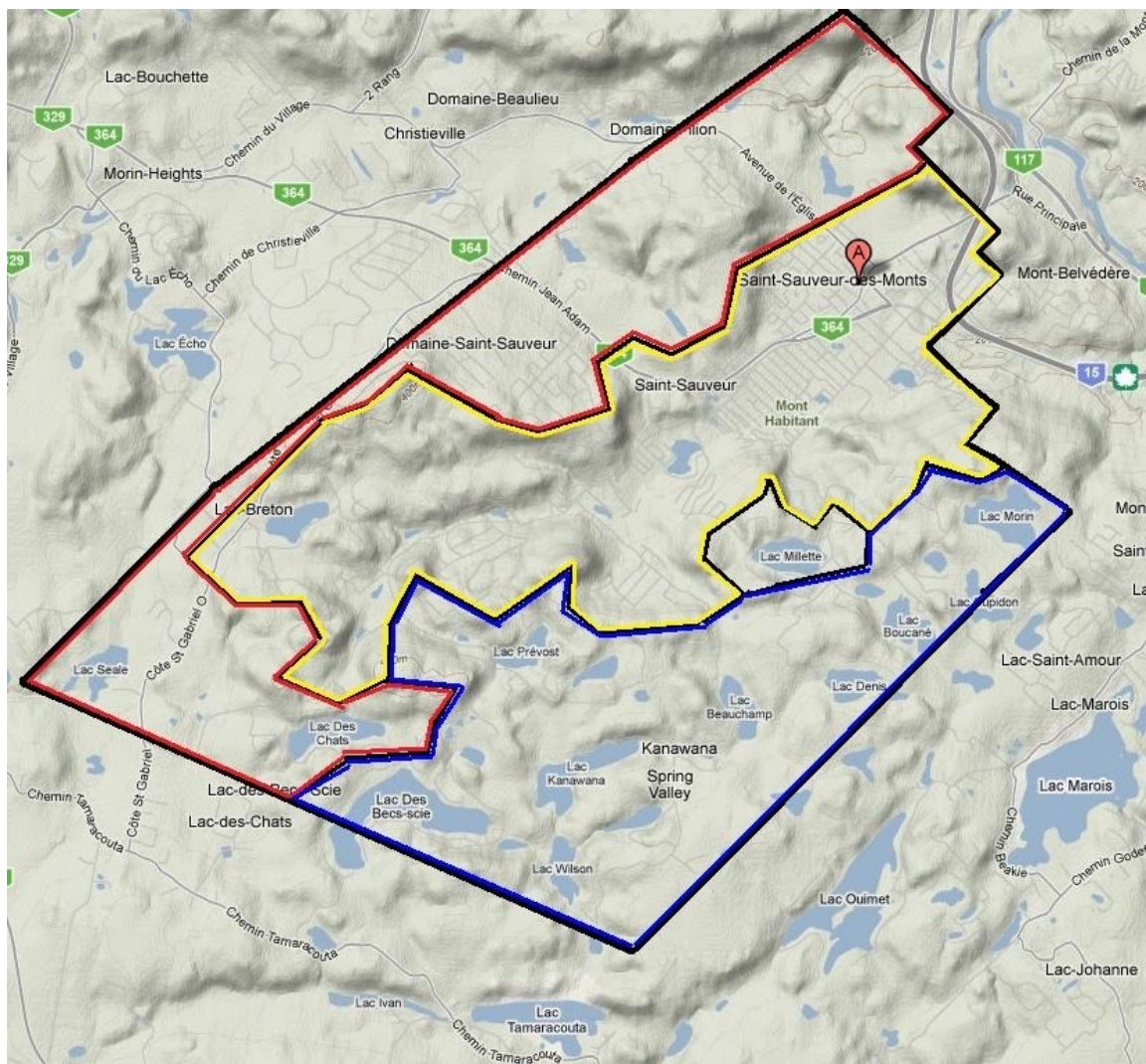
La Corporation de la Paroisse de Saint-Sauveur a été fondée le 6 août 1855 puis est devenue la Ville de Saint-Sauveur le 11 septembre 2002 suite à plusieurs réorganisations du territoire. Elle occupe maintenant une superficie de 47,99 km² et fait partie de la municipalité régionale de comté (MRC) des Pays-d'en-Haut ainsi que du territoire du bassin versant de la rivière du Nord.



Source : Abrinord, 2011

Figure 1. Bassin versant de la rivière du Nord

Le territoire du bassin versant de la rivière du Nord se divise en sous-bassins versants. Trois de ceux-ci touchent en partie au territoire de la Ville de Saint-Sauveur. Les portions de ces bassins qui sont situées à Saint-Sauveur sont illustrées à la figure 2.



Source : Ville de Saint-Sauveur, 2013

Figure 2. Les trois portions des sous-bassins versants situées sur le territoire de la ville de Saint-Sauveur

- 1. Portion du sous-bassin de la Rivière à Simon (en rouge)**
- 2. Portion du sous-bassin du Grand-Ruisseau (en jaune)**
- 3. Portion du sous-bassin de la Rivière Bonniebrook (en bleu)**

La Ville de Saint-Sauveur compte sur son territoire plus d'une vingtaine de lacs. L'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie d'information et d'éducation des riverains aux bonnes pratiques environnementales constitue l'un des objectifs du *Plan d'action 2008-2011 de la Ville de Saint-Sauveur pour la protection des lacs et des cours d'eau*. La ville a également comme objectif de favoriser la création d'associations de lacs et d'encourager leur adhésion au Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL), un programme du Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la faune et des Parcs (MDDEFP) qui permet l'évaluation de l'état de santé des lacs par des activités bénévoles sur le terrain. Ainsi, 12 lacs du territoire de Saint-Sauveur sont inscrits au RSVL en 2013 et des données sont récoltées depuis 2008 pour certains lacs. Pour accomplir ce travail, des équipes de bénévoles ont été mises sur pied pour chacun de ces lacs. En 2012, l'échantillonnage de la qualité de l'eau a été effectué sur quatre lacs, soit les lacs des Becs-Scie, Boucané, Léonard et Millette. Les frais reliés à l'échantillonnage sont remboursés par la ville.

Ces mesures ont permis de déterminer le statut trophique des lacs. Les résultats obtenus sont présentés au tableau I (sauf pour les lacs Breton et des Chats nouvellement inscrits en 2013).

Tableau I. Résultats de la qualité de l'eau des lacs de la Ville de Saint-Sauveur obtenus dans le cadre du RSVL (2008-2012) (Source : CRE Laurentides à partir de MDDEFP, 2013)

Lac	#RSVL	Année	Transparence (mètres)	Phosphore total (µg/l)	Chlorophylle a (µg/l)	Carbone organique dissous (mg/l)	Statut trophique
Becs-Scie, des	620	2012	5,6	3,6	2,2	3,4	Oligotrophe
		2011	5,8	3,9	1,9	3,0	Oligotrophe
		2010	6,5	3,9	1,8	4,3	Oligotrophe
Becs-Scie, des (MOY. PLURI.)	620	2010-2012	6	3,8	1,9	3,6	Oligotrophe
Boucané	493	2012	3,6	4,9	4,5	6,3	Oligo-mésotrophe
		2011	4,1	-	-	-	N/D
		2010	3,5	-	-	-	N/D
		2009	3,1	9,3	5,3	6,1	Oligo-mésotrophe
Boucané (MOY. PLURI.)	493	2009-2012	3,6	7,7	5	6,1	Oligo-mésotrophe
Cupidon	390	2011	5,2	-	-	-	N/D
		2010	4,8	-	-	-	N/D

		2009	4,8	3,6	2,0	2,7	Oligotrophe
		2008	-	5,8	2,4	2,5	N/D
Cupidon (MOY. PLURI.)	390	2008-2011	4,9	4,4	2,2	2,6	Oligotrophe
Denis	389	2012	3,2	-	-	-	N/D
		2011	3,2	-	-	-	N/D
		2010	3,8	-	-	-	N/D
		2009	3,3	7,2	3,3	4,3	Oligo-mésotrophe
		2008	2,9	8,0	3,2	3,5	Oligo-mésotrophe
Denis (MOY. PLURI.)	389	2008-2012	3,3	7,5	3,3	4	Oligo-mésotrophe
Fantaisie, la (ancien lac Simms)	446	2010	3,9	6,1	3,2	3,4	Oligo-mésotrophe
		2009	3,1	8,2	4,5	5,0	Oligo-mésotrophe
Fantaisie, la (MOY. PLURI.)	446	2009-2010	3,5	7,1	3,8	4,2	Oligo-mésotrophe
Kanawana	573	2011	Fond	7,5	3,4	3,4	Oligo-mésotrophe
		2010	2,5	8,4	7,2	6,2	Mésotrophe
Kanawana (MOY. PLURI.)	573	2010-211	N/D	7,9	5	4,5	N/D
Léonard	651	2012	2,0	5,9	7,0	4,0	Oligo-mésotrophe
		2011	1,9	11	8,9	4,4	Méso-eutrophe
Léonard (MOY. PLURI.)	651	2011-2012	2	8,3	8	4,2	Méso-eutrophe*
Millette	650	2012	6,9	2,3	1,4	3,1	Oligotrophe
		2011	6,3	5,2	1,9	2,7	Oligotrophe
Millette (MOY. PLURI.)	650	2011-2012	6,6	3,8	1,7	2,9	Oligotrophe
Morin	238	2009	6,2	2,7	1,4	2,4	Oligotrophe
		2008	4,8	5,5	2,0	2,7	Oligotrophe
Morin (MOY. PLURI.)	238	2008-2009	5,6	3,9	1,6	2,6	Oligotrophe
Saint-Sauveur	633	2010	2,4	10	5,4	4,2	Mésotrophe
Saint-Sauveur (MOY. PLURI.)	633	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D

*Source: MDDEFP, RSVL, 2013. Communications personnelles.

2.2 Historique et population

Lors de sa création en 1855, le territoire de Saint-Sauveur comprenait celui des municipalités de Piedmont et de Sainte-Anne-des-Lacs, qui se sont séparées en 1923 et 1946. Le village de Saint-Sauveur-des-Monts ne faisait plus partie du territoire de la Paroisse de Saint-Sauveur de 1926 à 2002, moment où les 2 entités ont fusionné pour devenir la Ville de Saint-Sauveur. La proximité de la métropole, combinée à la beauté des paysages et les richesses du milieu naturel, attirent un grand nombre de touristes et de villégiateurs à Saint-Sauveur. La population compte en 2013 plus de 10 000 résidents permanents auxquels s'ajoutent de nombreux villégiateurs (Ville de Saint-Sauveur, 2013).

2.3 Environnement et problématique

Le déboisement, les installations septiques non conformes, les aménagements en bandes riveraines et l'érosion des sols peuvent notamment entraîner une perturbation de la santé des lacs et des cours d'eau. La prolifération des plantes aquatiques, des algues et du périphyton, ainsi que la présence de fleurs d'eau d'algues bleu-vert peuvent être les symptômes d'un enrichissement des lacs en nutriments. Par ailleurs, les lacs peu profonds ou étangs sont naturellement plus riches en nutriments.

À Saint-Sauveur, plusieurs lacs sont artificiels et peu profonds. Quatre lacs ont subi des épisodes de cyanobactéries de 2007 à 2012, soient le lac Kanawana (en 2007 et 2009), le lac la Fantaisie (en 2007), le lac Saint-Sauveur (en 2009) et finalement le lac Breton (en 2012). Les plantes aquatiques et les algues sont par ailleurs présentes en abondance dans plusieurs plans d'eau.

2.4 Réglementation et sensibilisation

L'usage de bateaux à moteur à essence est interdit par un règlement fédéral sur quatre lacs du territoire de la Ville. Il s'agit des lacs Boucané, Breton, Léonard et Millette. Aussi, l'utilisation de pesticides est proscrite depuis 2002¹.

¹ Règlement no14-2002

Au niveau municipal, la MRC des Pays-d'en-Haut s'est dotée en 2007 d'une stratégie afin d'améliorer et préserver l'état de santé des lacs de son territoire et a modifié son schéma d'aménagement concernant la protection des rives. En 2008, la ville s'est conformée aux demandes de la MRC en interdisant toutes interventions de contrôle de la végétation (tonte de gazon, débroussaillage, abattage d'arbres, épandage d'engrais) dans une bande de protection riveraine de 10 ou 15 mètres, en fonction de la pente, en bordure des lacs et cours d'eau. De plus, la revégétalisation des cinq premiers mètres des terrains riverains était exigée dans un délai de 24 mois².

De plus, le règlement de zonage de la Ville de Saint-Sauveur prévoit des dispositions pour le contrôle de l'érosion³ lors des travaux de constructions ou de remaniement du sol, ainsi que pour la protection des milieux humides².

Une directrice du Service de l'environnement est présente à temps plein à la ville depuis 2007. Depuis plusieurs années, une ressource supplémentaire en environnement est engagée pendant la saison estivale afin de travailler sur différents projets, notamment effectuer le suivi des bandes riveraines. En 2010, l'employé saisonnier a réalisé un inventaire et une caractérisation des milieux humides du territoire de la ville. En 2012, deux stagiaires ont travaillé sur de nombreux projets de sensibilisation tels que des journées thématiques et des outils de communications pour les citoyens et les commerçants de la ville.

² Règlement de zonage de la ville de Saint-Sauveur (règlement numéro 222-2008) (Chapitre 15 DISPOSITIONS RELATIVES À LA PROTECTION DU MILIEU NATUREL ET AUX CONTRAINTES NATURELLES)

³ Règlement de zonage de la ville de Saint-Sauveur (règlement numéro 222-2008 (Article 202.1 CONTRÔLE DES SÉDIMENTS))

3. Soutien technique des lacs 2013 à Saint-Sauveur

En 2013, la Ville de Saint-Sauveur a adhéré au programme de *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides*.

Un des principaux objectifs était de rédiger un plan directeur de lac. Le plan directeur est un document qui rassemble les informations disponibles sur un lac et qui guide les principaux acteurs dans leurs décisions et leurs actions dans le but de préserver la qualité du plan d'eau. Le lac Léonard est celui qui a été sélectionné.

La sensibilisation des riverains et l'accompagnement des associations de lacs à la surveillance volontaire faisaient également partie du mandat. Le but était d'améliorer les connaissances et les données disponibles afin de cibler des actions pour mieux les protéger. À l'aide des données déjà disponibles, une compilation ainsi qu'une analyse ont été effectuées.

Voici plus en détails les objectifs spécifiques définissant le mandat de l'agente de liaison à Saint-Sauveur en 2013.

Objectifs
Objectif 1 CONNAISSANCE 1.1 En concertation avec la Ville de Saint-Sauveur et les acteurs concernés, élaborer et rédiger un plan directeur pour la préservation de l'état de santé du lac Léonard. 1.2 Pour les lacs dont la bathymétrie a été réalisée, compiler l'information afin de réaliser une analyse comparative des facteurs naturels (morphométriques et hydrologiques) pouvant influencer leur état d'eutrophisation. Lacs ciblées : Becs-Scie (des), Chats (des), Boucané, Léonard, Millette, Cupidon, Denis, Morin, Simms.
Objectif 2 SENSIBILISATION 2.1 Effectuer une tournée de sensibilisation porte-à-porte des riverains du lac Breton afin de les encourager à s'impliquer dans la protection et la surveillance volontaire de l'état de santé du lac, ainsi qu'au sein de l'association.

2.2 Effectuer une dizaine de visites ciblées afin d'offrir de l'information ainsi qu'un accompagnement personnalisé pour la revégétalisation des rives.

2.3 Offrir des articles sur des sujets touchant la protection de l'état de santé des lacs à publier dans les bulletins des associations et dans le bulletin municipal.

2.4 Participer aux assemblées générales annuelles (AGA) des associations de lacs (3 ou 4 rencontres) et y tenir des conférences, s'il y a lieu, sur des sujets concernant la protection de l'état de santé des lacs.

2.5 Participer aux activités de la ville en lien avec la santé des lacs.

2.6 Mettre à jour la liste des contacts des associations de lacs.

2.7 Organiser une rencontre en fin de mandat avec les présidents des associations de lac et la ville.

Objectif 3 CARACTÉRISATION

3.1 Organiser une formation sur le protocole de Suivi du périphyton destinée aux associations de lacs et effectuer des accompagnements sur le terrain au besoin.

3.2 Appuyer, sur demande, les associations de lacs pour la mise en œuvre des autres protocoles du Réseau de surveillance volontaire des lacs et les accompagner, au besoin, afin d'effectuer une identification et caractérisation préliminaire des plantes aquatiques.

4. Présentation de l'agente de liaison

Marie Lapierre a complété un baccalauréat en Sciences biologiques à l'Université de Montréal en 2011 sous l'orientation « biodiversité, écologie et évolution ». Elle est actuellement candidate à la maîtrise en Environnement à l'Université de Sherbrooke et obtiendra son diplôme à l'automne 2013. Son essai de maîtrise porte sur la réglementation environnementale et les outils encadrant la protection des milieux lacustres dans la région des Laurentides.

Elle a été agente de liaison au *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides* en 2012 pour l'ABVLACS et la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs, voisine de la Ville de Saint-Sauveur. Elle a notamment effectué le suivi de cinq plans directeurs de lacs et en a rédigé un sixième pour le lac Marois. Elle a également participé aux activités de sensibilisation de la municipalité et effectué plusieurs compilations et analyses de données sur les lacs du territoire de Sainte-Anne-des-Lacs.



5. Bilan des activités de l'été 2013

Voici le bilan des activités réalisées par l'agente de liaison du *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides* à Saint-Sauveur, selon les objectifs spécifiques du plan d'action qui ont été exposés précédemment. Un retour sur les livrables déterminés en fonction de chaque objectif sera également effectué. Pour plus de détails, consultez les annexes 2 et 4.

Objectif 1 CONNAISSANCE

Rassembler et analyser l'information afin d'améliorer la compréhension de l'état de santé des lacs.

1.1 En concertation avec la ville de Saint-Sauveur et les acteurs concernés, élaborer et rédiger un plan directeur pour la préservation de l'état de santé du lac Léonard.

- ***À l'aide de l'association et de la ville, effectuer une revue de la littérature et une compilation de l'information disponible concernant l'état de santé et les usages du lac Léonard et de son bassin versant. Remplir ou compléter, en collaboration avec ces derniers, la version électronique du carnet de santé du lac et effectuer une visite sur le terrain.***
- ***Réaliser une synthèse de l'information qui permettra de faire ressortir les éléments qui semblent être préoccupants ou problématiques et identifier des enjeux en lien avec la santé et les usages du lac Léonard. Identifier les principaux acteurs impliqués.***

La revue de littérature a été réalisée en début de mandat à l'aide de la base de données de la Ville de Saint-Sauveur. Une visite sur le terrain a été faite au mois de juin et des photos ont été prises pour être intégrées au plan directeur. Le carnet de santé du lac Léonard a été complété. Ceux des lacs Millette, des Becs-Scie et des Chats ont pu également être remplis.

- ***Consulter les principaux acteurs concernés par le plan directeur du lac Léonard (municipalité, responsables de l'association du lac, etc.) afin de discuter des enjeux et problématiques identifiés, ainsi que des pistes de solutions et d'actions.***

Un questionnaire a été envoyé par courriel aux riverains du lac Léonard, qui sont également tous membres de l'association (voir annexe 1). La moitié d'entre eux ont répondu (6 réponses ont été reçues). De nombreux échanges ont également eu lieu avec la responsable en environnement de la ville.

- **Par la suite, compléter la section du «portrait» et des «constats» du plan directeur.**
- **Élaborer des propositions d'actions en concertation avec les principaux acteurs et à l'aide des outils développés (répertoire des actions du CRE et plan d'action 2008-2011 de la Ville de Saint-Sauveur). Rédiger une proposition de plan d'action.**

Des actions ont été proposées à partir du répertoire des actions du CRE, du plan d'action 2008-2011 de la Ville de Saint-Sauveur et des problématiques identifiées par les répondants au questionnaire. La liste d'actions a par la suite été retravaillée en collaboration avec la responsable en environnement de la ville et une liste de priorité a été établie.

- **Suite à la validation par les acteurs principaux, organiser une présentation publique du plan directeur préliminaire destinée aux riverains et utilisateurs du lac. Recueillir leurs propos et apporter les correctifs, s'il y a lieu.**

Une consultation publique a été organisée le 29 juin 2013 avec les membres de l'association du lac Léonard, dans le but de présenter un résumé du plan directeur et de discuter des actions proposées. Une dizaine de riverains étaient présents. Une version électronique du plan d'action préliminaire leur a également été envoyée afin qu'ils puissent commenter les actions identifiées comme étant prioritaires.

- **Rédiger une version finale du plan directeur du lac. Validation finale et mise en forme par la chargée de projet Bleu Laurentides à l'automne 2013.**
- **Élaborer un document de suivi du plan directeur du lac, à compléter par les principaux acteurs. Établir l'état d'avancement des actions, l'échéancier ainsi que les actions prioritaires.**

Le plan directeur du lac Léonard a été finalisé. Il est accompagné d'un document de suivi, qui pourra être bonifié suite à la mise en œuvre des actions. Le document contient les sections suivantes :

I. Définition et objectif

II. Acteurs impliqués

III. Portrait et constats

1. Caractéristiques du bassin versant

1.1 Localisation du bassin versant

1.2 Utilisation du territoire

1.2.1 Développement

1.2.2 Bande riveraine

1.2.3 Installations septiques

1.2.4 Milieux humides

1.2.5 Pesticides et fertilisants

1.2.6 Érosion et transport de sédiments

2. Caractéristiques du lac Léonard

2.1 Hydromorphologie

2.2 Qualité de l'eau

2.2.1 Caractéristiques physicochimiques

2.2.2 Données complémentaires

2.2.3 Analyses bactériologiques

2.2.4 Cyanobactéries

2.2.5 Barrage de castors

3. Synthèse et constats

IV. Enjeux et problématiques

Enjeu 1. Eutrophisation du lac

Enjeu 2. Anthropisation du bassin versant

Enjeu 3. Usages du plan d'eau

V. Actions des principaux acteurs

1.1 : Qualité de l'eau et hydrologie

1.2 : Faune et milieux humides (poissons, castor)

1.3 : Flore (cyanobactéries, plantes aquatiques et algues)

2.1 : Déboisement des rives et des terrains

2.2 : Érosion, eaux de ruissellement et infrastructures déficientes

2.3 : Gestion des eaux usées et installations septiques non conformes

3.1 : Introduction d'espèces aquatiques envahissantes

VI. Références

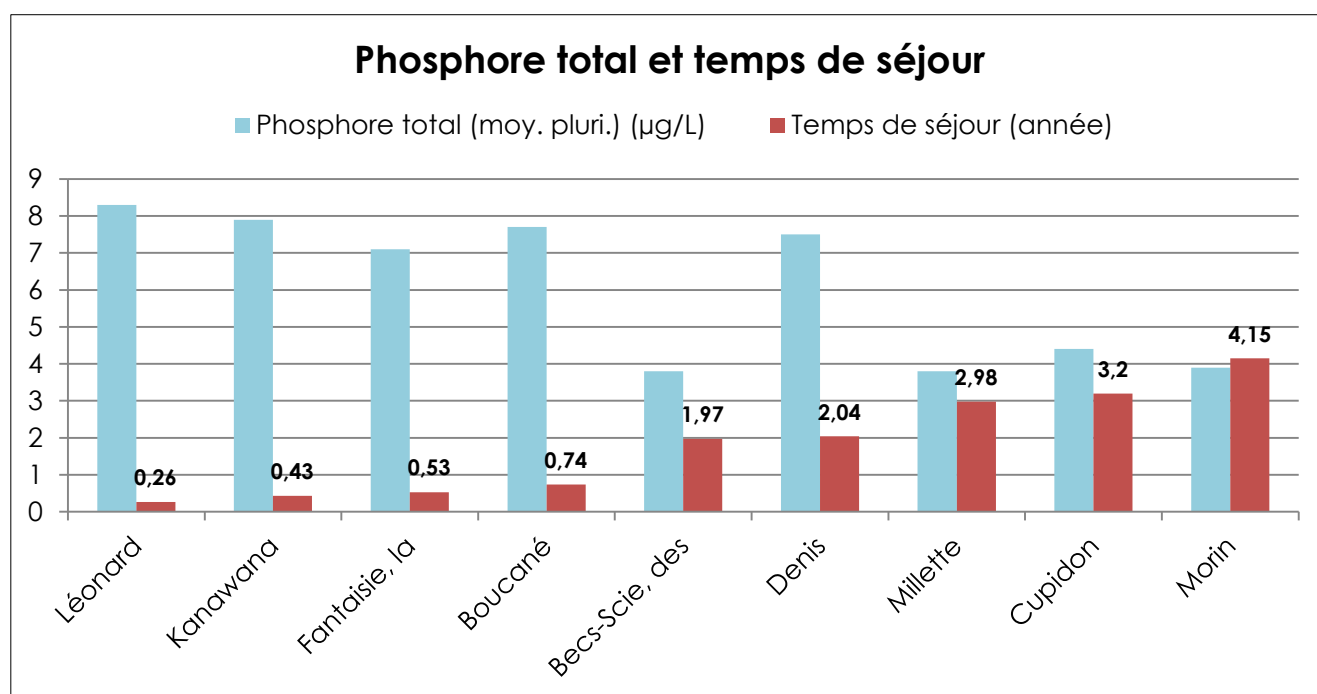
Les sections « portrait » et « constats » des plans directeurs des lacs des Becs-Scie, des Chats et Millette ont également été rédigés. Un plan d'action préliminaire a été élaboré pour le lac des Becs-Scie. Des fiches qui résument les informations répertoriées pour chacun des lacs (Breton, Becs-Scie, des Chats, Léonard, Millette, Saint-Sauveur) et qui dressent quelques constats ont aussi été produites.



Figure 3. Photo prise lors de la visite au lac Léonard en mai 2013.

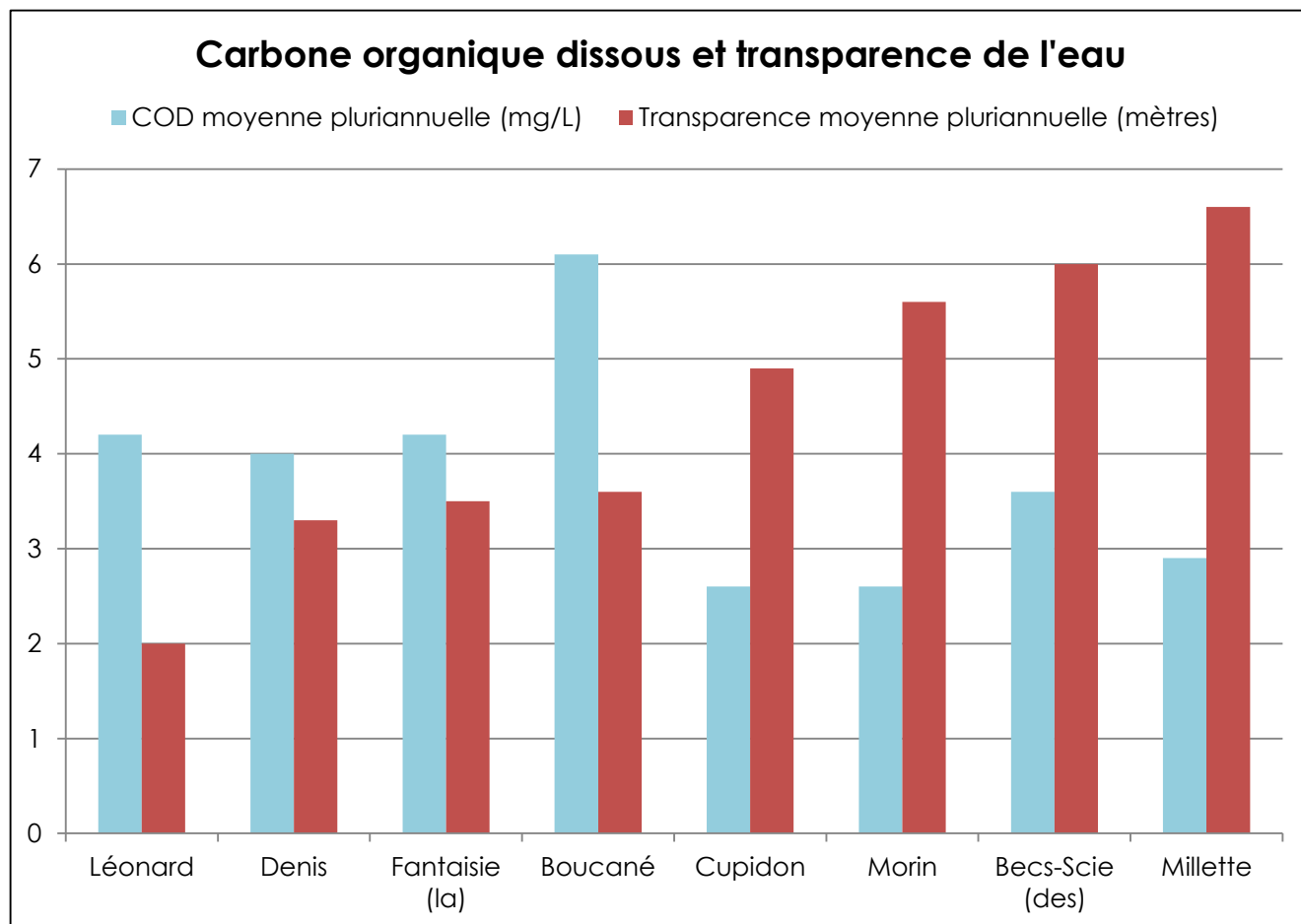
1.2 Pour les lacs dont la bathymétrie a été réalisée, compiler l'information afin de réaliser une analyse comparative des facteurs naturels (morphométriques et hydrologiques) pouvant influencer leur état d'eutrophisation. Lacs ciblés : Becs-Scie (des), Chats (des), Boucané, Léonard, Millette, Cupidon, Denis, Morin, Simms.

Un document de compilation des données issues des cartes bathymétriques et des mesures du RSVL a été produit (voir *tableaux I et II*). Des graphiques comparatifs ont ensuite été réalisés afin d'illustrer les résultats (voir *figures 4 et 5*). Par la suite, un document a été produit incluant les graphiques et un texte explicatif vulgarisé.



© CRE Laurentides, 2013

Figure 4. Illustration des données de phosphore total (µg/L) et de temps de séjour (année) des lacs de la Ville de Saint-Sauveur inscrits au RSVL de 2008 à 2012



© CRE Laurentides, 2013

Figure 5. Illustration des données de carbone organique dissous (mg/L) et de transparence de l'eau (mètres) des lacs de la Ville de Saint-Sauveur inscrits au RSVL de 2008 à 2012

Tableau II : Informations morphométriques et hydrologiques pour certains lacs situés sur le territoire de la Ville de Saint-Sauveur

Lac	Municipalité(s)	Superficie du lac (A0) (km ²)*	Volume du lac (m ³)*	Superficie du bassin versant (AB) (km ²)* (incluant les lacs en amont)	Altitude (m)*	Profondeur maximale (Z _{max}) (m)*	Profondeur moyenne (Z _{moy}) (m)*	Ratio de drainage (AB/A0)**	Temps de séjour (année)***
Beccs-Scie, des	Saint-Sauveur & Mille-Isles	0,501	2 926 000	2,62	320,5	16,6	5,8	5,23	1,97
Boucané	Saint-Sauveur	0,1329	500 400	1,19	329	14,1	3,8	8,95	0,74
Breton	Saint-Sauveur	0,119	165 000	0,737	323,2	2,6	1,4	6,19	0,40
Chats, des	Saint-Sauveur	0,200	360 000	0,624	336,9	3,1	1,8	3,12	1,02
Cupidon	Saint-Sauveur & Sainte-Anne-des-Lacs	0,118	769 600	0,424	346	16,7	6,5	3,59	3,20
Denis	Saint-Sauveur & Sainte-Anne-des-Lacs	0,146	892 000	0,771	346	17,2	6,1	5,28	2,04
Fantaisie, la (ancien lac Simms)	Saint-Sauveur	0,024	110 000	0,365	261	11,1	4,6	15,21	0,53
Kanawana	Saint-Sauveur	0,235	1 273 000	5,17	318,4	12,5	5,4	22,00	0,43
Léonard	Saint-Sauveur	0,065	101 400	0,675	338,5	3,1	1,6	10,38	0,26
Millette	Saint-Sauveur	0,174	1 520 000	0,898	326,2	18,8	8,7	5,16	2,98
Morin	Saint-Sauveur	0,245	2 579 000	1,096	351	28,3	10,5	4,47	4,15
Saint-Sauveur	Saint-Sauveur	0,057	120 000	10,48	210,6	4,9	2,2	183,86	0,02

*Données tirées des cartes bathymétriques du laboratoire de Richard Carignan, 2010 à 2013

**Calculé par le CRE Laurentides avec les données de Richard Carignan, 2010 à 2013

***Calculé en tenant compte d'un écoulement spécifique annuel de 567 648 m³/km²/an ou 18 L/s/km² (Source: Richard Carignan)

Objectif 2 SENSIBILISATION

Sensibiliser les acteurs locaux à l'importance de la protection de l'état de santé des lacs.

Vulgariser et favoriser la transmission et le partage des connaissances par rapport aux lacs.

- ***Effectuer une tournée de sensibilisation porte-à-porte des riverains du lac Breton afin de les encourager à s'impliquer dans la protection et la surveillance volontaire de l'état de santé du lac, ainsi qu'au sein de l'association.***

Une tournée porte-à-porte a été réalisée au lac Breton la dernière semaine de juillet et la première semaine d'août. Environ 50% des riverains ont été rencontrés et des affichettes de porte ont été laissées aux autres résidences. Une rencontre pour discuter de la création d'une association de lac a eu lieu le 15 août avec les riverains du lac Breton.

Une deuxième tournée de sensibilisation a été faite au lac Saint-Sauveur dans le but d'inciter les riverains à former une association de lac. Bien qu'aucun riverain n'ait été rencontré lors du porte-à-porte, des affichettes de porte ont été laissées à toutes les résidences et 3 riverains se sont montrés intéressés à créer une association au lac Saint-Sauveur. Une rencontre avec ces derniers a eu lieu le 13 août.

Finalement, une troisième tournée porte-à-porte a été effectuée les 29 et 30 août 2013 pour informer les riverains du lac Breton de la présence de cyanobactéries et leur remettre le mémo d'information du MDDEFP.

- ***Sensibiliser les riverains des lacs à l'importance de protéger la bande riveraine. Effectuer des visites ciblées (une dizaine environ), afin d'offrir de l'information ainsi qu'un accompagnement personnalisé pour la revégétalisation des rives.***

À l'aide du document de suivi des bandes riveraines de la ville, les 16 terrains qui avaient été classés « C » (non conformes) en 2012 ont été identifiés. Ceux-ci ont été visités et lorsque les gens étaient absents, une affichette de porte était laissée sur place. Lorsque les gens étaient présents, la bande riveraine était évaluée avec eux et des recommandations étaient effectuées afin d'améliorer la situation.

- ***Offrir des articles sur des sujets touchant la protection de l'état de santé des lacs, à publier dans les bulletins des associations et dans le bulletin municipal.***

Au total, 12 articles de sensibilisation ont été rédigés traitant des sujets suivants : barrages de castor, compostage, coupe d'arbres, économie d'eau potable, érosion, gestion des eaux de pluie, gestion par bassin versant, lacs peu profonds, milieux humides, navigation, périphyton et plantes aquatiques envahissantes.

- ***Participer aux assemblées générales annuelles (AGA) des associations de lacs (3 ou 4 rencontres) et y tenir des conférences, s'il y a lieu, sur des sujets concernant la protection de l'état de santé des lacs (par ex : Les plantes aquatiques indigènes et envahissantes).***

Suite à une invitation par courriel, deux associations de lacs ont sollicité la présence de l'agente de liaison à leur AGA. Les détails pour chacune des rencontres sont présentés au tableau III.

Tableau III. Participation aux AGA des associations de lacs

Date	Lac	Sujet abordé	Nombre de personnes présentes
1 juin	Breton	Cyanobactéries, participation RSVL	16
14 juillet	Becs-Scie	Résultats RSVL, Suivi du périphyton	45



Figure 6. Photo de l'AGA de l'Association du lac des BeCs-Scie le 14 juillet 2013

- **Participer aux activités de la ville en lien avec la santé des lacs, s'il y a lieu.**

La Ville de Saint-Sauveur organisait cet été une activité avec les citoyens, soit la journée « Ma ville en fête », qui a eu lieu le 1 juin en après-midi. L'agente de liaison a tenu un kiosque et plusieurs citoyens ont été rencontrés. De la documentation a été remise dans le cadre de cette activité (voir la liste des dépliants en annexe 3).

- **Mettre à jour la liste des contacts des associations de lacs.**

Un document a été produit au début de l'été compilant les coordonnées des membres des associations de lacs qui étaient disponibles dans la base de données de la ville. Cette liste a été mise à jour tout au long de l'été à l'aide des nouvelles informations fournies par les associations de lacs.

- **Organiser une rencontre en fin de mandat avec les présidents des associations de lacs et la ville.**

La rencontre a été organisée le jeudi 29 août, en compagnie des membres du « Comité-Environnement », des responsables municipaux et élus de la ville.

Objectif 3 CARACTÉRISATION

Appuyer les associations de lacs pour la mise en œuvre du suivi volontaire de l'état de santé des lacs à l'aide des outils développés par le CRE Laurentides et le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) dans le cadre du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL). Lacs inscrits au RSVL : Becs-Scie (des), Boucané, Cupidon, Denis, Kanawana, La Fantaisie, Léonard, Millette, Morin et Saint-Sauveur.

- **Organiser une formation sur le Protocole de suivi du périphyton destinée aux associations de lacs et effectuer des accompagnements sur le terrain au besoin.**

Une formation sur le *Protocole de suivi du périphyton* du RSVL a été donnée à 5 membres de l'association du lac Millette le 10 août 2013. Comme la formation se déroulait au lac Millette, il a également été possible d'identifier les sites de prises de données en compagnie de

l'association. Une présentation rapide de ce protocole a également été réalisée lors de l'AGA du lac des Becs-Scie.

- ***Appuyer, sur demande, les associations de lacs pour la mise en œuvre des autres protocoles du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) (échantillonnage, transparence, bande riveraine) et les accompagner, au besoin, afin d'effectuer une identification et caractérisation préliminaire des plantes aquatiques.***

Un accompagnement a été réalisé au lac Saint-Sauveur afin d'effectuer une démonstration du *Protocole de mesure de la transparence de l'eau* au début de mois de juin, ainsi qu'au lac des Chats le 3 juillet.

L'identification des plantes aquatiques et des algues a également été réalisée en compagnie de riverains au lac des Chats le 3 juillet, au lac des Becs-Scie le 31 juillet, au lac Breton le 7 août et au lac Millette le 10 août.



Figure 7. *Potamogeton* sp. observé au lac Breton, le 7 août 2013



Figure 8. Algues filamenteuses observées au lac Millette, le 10 août 2013

6. Orientations et recommandations

6.1 Connaissance

Beaucoup d'information était disponible dans la base de données de la Ville de Saint-Sauveur. En premier lieu, il était pertinent de rassembler et classer ces données. Suite au classement, les informations pertinentes ont été analysées et comparées. Les données hydrologiques et morphométriques notamment, pourront être utilisées afin de relativiser l'importance de certains facteurs naturels en lien avec la fragilité et la santé des lacs.

Les plans directeurs préliminaires des lacs Millette, des Becs-Scie et des Chats pourront être complétés éventuellement. Après quelques années de prises de données, un plan directeur pourrait également être rédigé pour le lac Breton.

6.2 Sensibilisation

La participation des riverains est très hétérogène à Saint-Sauveur. Certains lacs ont des associations très actives qui cumulent des données depuis plusieurs années alors que d'autres sont à l'étape de former une association. Pour les lacs où une association est en cours de formation ou vient d'être formée, les premières actions à entreprendre consistent, par exemple, à sensibiliser les riverains aux bonnes pratiques en distribuant de l'information (dépliants, etc.), à débiter le suivi de la transparence de l'eau et s'inscrire sur la liste d'attente pour l'échantillonnage de la qualité de l'eau dans le cadre du RSVL. Pour les associations de lacs plus avancées dans la caractérisation et la sensibilisation, la réalisation du *Protocole de suivi du périphyton* et la rédaction d'un plan directeur de lac sont des actions intéressantes.

Pour rejoindre les riverains, les tournées de sensibilisation porte-à-porte et les sondages par courriel ont été très efficaces. Toutefois, pour faciliter les communications, il serait utile que toutes les associations de lacs désignent un représentant qui serait responsable des communications entre la ville et les membres de l'association.

Par ailleurs, plusieurs dispositions règlementaires telles que la protection des rives et des milieux humides font partie du volumineux document comprenant l'ensemble des règlements de zonage de la Ville de Saint-Sauveur. Il pourrait être intéressant de faire ressortir les dispositions

en lien avec la protection de la santé des lacs dans un document qui serait plus facile à distribuer et à consulter par les riverains.

En ce qui concerne la participation aux assemblées générales annuelles (AGA) des associations de lacs, l'objectif d'y tenir une conférence n'est pas toujours approprié puisque les rencontres sont souvent informelles et ont lieu chez un riverain. Il est ainsi difficile d'installer le matériel nécessaire afin d'effectuer une présentation. Par contre, la présence de l'agent de liaison à l'AGA permet la sensibilisation des riverains en discutant des problématiques et en répondant aux questions. L'importance de la surveillance volontaire et de l'implication des bénévoles peut également être soulignée lors de ces rencontres.

6.3 Caractérisation

Les riverains et membres des associations ont semblé beaucoup plus intéressés par des accompagnements sur le terrain qu'à des formations regroupées. Les accompagnements permettent de visiter le lac et de répondre aux questions des riverains en même temps que le protocole est présenté. Par exemple, l'accompagnement individuel des membres de l'association du lac Millette directement sur le terrain a permis d'établir les sites d'échantillonnage pour le suivi du périphyton et d'identifier certaines plantes et algues observées.

6.4 Autres

Parfois, les riverains sont découragés et ont l'impression que les efforts investis ne donnent pas les résultats escomptés. Il serait pertinent de partager les témoignages et expériences positives avec l'ensemble des riverains et d'améliorer le réseautage entre les associations de lacs afin d'augmenter la motivation. À ce sujet, l'organisation d'une rencontre de concertation annuelle pourrait être mise en place par la ville.

7. Conclusion

La Ville de Saint-Sauveur entreprend des initiatives pour la protection de la santé des lacs de son territoire. La réglementation sur la protection de la bande riveraine et le contrôle de l'érosion permettent d'encadrer les pratiques qui peuvent contribuer à augmenter les apports en nutriments et en sédiments dans les plans d'eau. À l'été 2013, il y a eu une belle participation de la part des riverains qui ont démontré beaucoup de motivation afin d'améliorer la qualité de leur lac.

Il semble y avoir une relation de confiance qui s'est installée avec les années entre les associations de lacs et la ville. Cette situation est idéale pour arriver à des résultats rapidement puisque les acteurs concernés travaillent en collaboration.

Il n'y a pas si longtemps, l'impact de la villégiature sur la santé des lacs n'était pas bien documenté. Les constructions se faisaient très près des lacs et les rives étaient complètement dénudées. Ces dernières années, des mesures ont été prises pour réduire l'impact des activités humaines sur la santé des lacs. C'est dans cette voie qu'il faut poursuivre tous ensemble!

Annexe 1 - Questionnaire – Plan directeur du lac Léonard

Questionnaire destiné aux riverains sur l'état de santé du lac Léonard

1. Identification (veuillez cocher toutes les cases correspondantes)

- ☐ Citoyen riverain du lac Léonard
- ☐ Citoyen non riverain demeurant à proximité du lac Léonard
- ☐ Résident permanent
- ☐ Villégiateur

2. Quels usages faites-vous du lac Léonard?

- ☐ Baignade
 - ☐ Activités aquatiques non motorisées (canot, kayak, pédalo)
 - ☐ Pêche
 - ☐ Détente
 - ☐ Observation de la faune et de la flore
 - ☐ Approvisionnement en eau (habitation)
 - ☐ Autre (veuillez préciser)
-

3. Parmi les problématiques suivantes, lesquelles avez-vous observées au lac Léonard?

- ☐ Changement de la couleur de l'eau
 - ☐ Changement de l'odeur de l'eau
 - ☐ Présence de matière en suspension dans l'eau et réduction de la transparence
 - ☐ Forte prolifération de plantes aquatiques et/ou d'algues
 - ☐ Mortalité de poissons
 - ☐ Accumulation de sédiments à certains endroits
 - ☐ Autre (veuillez préciser)
-

4. Quelle est votre perception de l'état de santé du lac Léonard?

5. À votre avis, quelles sont les problématiques ou mauvaises pratiques qui menacent la qualité de l'eau du lac Léonard?

Merci de votre collaboration!

Annexe 2 - Activités

Bilan des activités réalisées dans le cadre du programme de Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides - Été 2013**Nom de l'agente :** Marie Lapierre**Municipalité ou territoire:** Saint-Sauveur

Activités	Détails (nom de l'association, personnes présentes)	Date	Nbr. de personnes présentes ou impliquées
Communication			
Participation à des AGA d'associations de lac	Association du lac Breton sud	1 juin 2013	16
	Association du lac des Becs-Scie	14 juillet 2013	45
TOTAL			61
Création d'une association de lac	Rencontre avec résidents du lac Saint-Sauveur pour discuter de la création d'une association de lac	13 août 2013	5
	Rencontre avec résidents du lac Breton pour discuter de la création d'une association de lac	15 août 2013	20
TOTAL			25

Sensibilisation	Détails (nom de l'association, personnes présentes)	Date	Nbr. de personnes présentes ou impliquées
Tenues de kiosques	Ma ville en fête	1 juin 2013	50
TOTAL			50
Réalisation de tournées de porte-à-porte et visites de riverains	Lac Saint-Sauveur	22 juillet 2013	12
	Lac Breton	25 juillet 2013	36
	Visites ciblées	30 juillet 2013	16
	Lac Breton (cyano.)	29-30 août	36
TOTAL			100
Élaboration de documents d'informations ou articles de journaux	Barrage de castors		
	Compostage		
	Coupe d'arbres		
	Économie d'eau potable		
	Érosion		
	Gestion des eaux de pluie		
	Gestion par bassin versant		
	Lacs peu profonds		
	Milieux humides		
	Navigation		
	Périphyton		
	Plantes aquatiques envahissantes		

Caractérisation	Détails (nom de l'association, personnes présentes)	Date	Nbr. de personnes présentes ou impliquées
Présentation du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) et de la <i>Trousse des lacs</i>	Lac des Becs-Scie	14 juillet 2013	45
Accompagnement des associations de lacs dans la réalisation du RSVL	Lac Saint-Sauveur	3 juin 2013	1
	Lac des Chats	3 juillet 2013	2
Formation des associations aux protocoles de la <i>Trousse des lacs</i> et du RSVL	Association du lac Millette	10 août 2013	5
Identification des plantes aquatiques et des algues	Lac des Chats	3 juillet 2013	1
	Lac des Becs-Scie	31 juillet 2013	1
	Lac Breton	7 août 2013	1
	Lac Millette	10 août 2013	5
TOTAL			61
GRAND TOTAL			297

Bilan des activités reliées au RSVL

Activité	Groupe de personnes ou associations de lacs	Protocole	Nombre de personnes présentes
Présentation/promotion du RSVL	Association du lac des Becs-Scie	Périphyton	45
	Association du lac Breton sud	Transparence et échantillonnage	16
Accompagnement à la réalisation de protocoles du RSVL	Lac Saint-Sauveur	Transparence	1
	Lac des Chats		1
	Lac Breton	Identification de plantes aquatiques	1
	Lac des Chats		1
	Lac Millette		5
	Lac des Becs-Scie		1
Formation aux protocoles du RSVL	Association du lac Millette	Périphyton	5

Annexe 3 - Dépliants

Liste des dépliants distribués – Soutien technique des lacs 2013

MARIE LAPIERRE – Saint-Sauveur

Dépliant	Quantité distribuée
Affichettes <i>Bande riveraine au travail</i> (CRE Laurentides)	100
Affichettes <i>Shoreline at work</i> (CRE Laurentides)	25
Dépliant <i>Bandes riveraines au travail!</i> (CRE Laurentides)	64
Dépliant <i>Shoreline at work!</i> (CRE Laurentides)	0
Capsule <i>La bande riveraine : le bouclier des lacs</i> (CRE Laurentides)	0
Capsule <i>Sceptiques pour vos installations septiques?</i> (CRE Laurentides)	8
Ensemble de 10 capsules plastifiées (CRE Laurentides)	5
Guides sur les installations septiques (CRE Laurentides)	51
Signet Trousse des lacs (CRE Laurentides)	21
J'ai pour toi un lac à connaître, à protéger (MDDEFP)	8
Agir contre l'érosion sur les sites de construction (AGIR pour la Diable)	50
Agir contre l'érosion par l'adoption d'une bonne conduite (AGIR pour la Diable)	20
Frayères à préserver! (COBALI)	7
À la découverte du castor pour une meilleure cohabitation (ABRINORD, AGIR pour la Diable, COBALI, RPNS)	39
Un milieu humide près de chez vous (CRE Centre-du-Québec)	5
Guide d'identification des algues bleu-vert (MDDEFP)	24
Les algues bleu-vert dans nos plans d'eau (MDDEFP)	50
Cultiver au bord de l'eau (RAPPEL)	0
Guide sur la gestion des fossés (MTQ)	15
Laurentides – Les grands enjeux 2013 (RNCREQ)	37
Affiches plastifiées pour l'identification des fleurs d'eau (MDDEFP)	6
Les étangs temporaires, importants en permanence! (Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent)	8
TOTAL	543

Annexe 4 - Livrables

Tableau des livrables – Soutien technique 2013 à Saint-Sauveur

Objectifs	Livrables	Résultats (livrable obtenu?, date de réalisation, ajustement, etc.)
1-Connaissance	Plan directeur du lac sélectionné	Plan directeur du lac Léonard complété.
	Document de suivi du plan directeur	Document de suivi complété.
	Document de compilation des informations morphométriques et hydrologiques	Document de compilation dans Excel complété, graphiques de comparaison des données produits et document Word d'analyse des données et vulgarisation sous forme de texte produit.
	Outils liés à la communication du plan directeur (lettre, présentations, etc.)	Questionnaire, compilation des réponses au questionnaire, ordre du jour de la rencontre, document « qu'est-ce qu'un plan directeur », document résumé du plan directeur présenté à l'association de lac, ont été remis.
2-Sensibilisation	Tableau de compilation des visites effectuées lors des rencontres de sensibilisation	Compilation dans Excel des visites porte-à-porte aux lacs Breton et Saint-Sauveur (nombre de personnes rencontrées) et des visites ciblées (nombre de personnes présentes, état de la bande riveraine, etc.).
	Articles de sensibilisation	12 articles de sensibilisation produits
	Présentations effectuées aux différentes activités, s'il y a lieu	Les présentations ont été faites oralement et donc aucun document Powerpoint n'a été produit.
	Tableau de compilation du nombre de dépliants distribués	Voir annexe 3, tableau complété.
	Tableau de compilation du nombre de personnes rencontrées	Voir annexe 2, tableau complété.
	Liste de contacts des associations de lacs mise à jour	Liste complétée et mise à jour.
	Compte rendu de la rencontre avec les associations de lacs et la municipalité	Finalement, l'objectif a été remplacé par une rencontre avec le comité environnement.
3-Characterisation	Liste des associations de lacs ainsi que le nombre de personnes formées ou accompagnées dans le cadre du RSVL	Voir annexe 2, tableau complété.
	Outils de compilation du Suivi du périphyton complétés, s'il y a lieu	L'association du lac Millette devrait envoyer l'outil de compilation complété directement au RSVL.
	Caractérisation préliminaire des plantes aquatiques pour certains lacs, s'il y a lieu.	Caractérisation préliminaire faite pour les lacs Breton, des Chats, des Becs-Scie et Millette

Autres documents produits:

- Les **cahiers de santé** des lacs Léonard, Millette, des Becs-Scie et des Chats ont été complétés et des **fiches** qui résument l'information disponible par lac ont été rédigées.
- Les sections « Portrait » et « Constats » des **plans directeurs** des lacs Millette, des Becs-Scie et des Chats. Une section « Plan d'action » préliminaire a également été produite pour le lac des Becs-Scie.
- Une compilation des données sur l'évaluation de l'état des bandes riveraines réalisée par la ville de 2008 à 2012 a été effectuée.
- Une compilation des données de coliformes échantillonnés par la ville de 2001 à 2009 a été effectuée.
- Un tableau de compilation de l'information générale disponible sur les lacs a été complété.
- Une liste des accès aux lacs a été produite.
- Un modèle de lettre pour les affichettes de porte a été rédigé.

